

26.02.2010 La Licra et le Mrap ont annoncé vendredi avoir demandé le retrait immédiat d'une affiche anti-musulmans placardée par le Front National en région Paca dans le cadre de la campagne pour les régionales.

Cette affiche, diffusée par le mouvement jeunesse du FN, représente une femme intégralement voilée à côté d'une carte de France recouverte du drapeau algérien sur laquelle se dressent des minarets en forme de missiles, avec en titre "non à l'islamisme". Elle est placardée depuis une dizaine de jours et le plus souvent immédiatement recouverte par des affiches concurrentes et donc rarement visible, selon des journalistes marseillais. La Licra (Ligue contre le racisme et l'antisémitisme) indique qu'elle "fait délivrer ce jour (vendredi) une sommation à Jean-Marie Le Pen et au FN de retirer immédiatement" cette affiche qui "constitue une incitation à la haine raciale et un trouble manifestement illicite". Le Mrap (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) demande "en urgence, le retrait de l'affiche, l'interdiction de la coller ainsi que la condamnation de ses auteurs".



Cette affiche fait déjà l'objet d'une plainte depuis Genève, non pour racisme mais pour violation de la propriété intellectuelle, de la part du concepteur suisse de l'affiche pour le oui au récent référendum anti-minarets car il s'estime plagié.

Le Front National de la Jeunesse a réagi en indiquant que ces "officines" que sont la LICRA, le MRAP, le CRAN et "autres

associations de police de la pensée grassément subventionnées par l'argent des contribuables (...) se comportent en défenseurs de l'islamisme dénoncé par cette affiche du FNJ".

"Contrairement à ce qu'affirment les chiens de garde du politiquement correct, le FNJ n'amalgame en aucun cas les musulmans assimilés à la République française aux islamistes qui sont souvent à l'origine des revendications religieuses les plus provocatrices", indique l'organisation dans un communiqué.

Le FNJ note par ailleurs "piquant" qu'il y ait menaces de poursuites à son encontre "en même temps que la fatwa lancée par (le numéro un libyen Mouammar) Khadafi sur la Suisse en raison du vote sur les mêmes minarets".